



**RÉGLER POUR DE  
BON LE SOUTIEN  
AUX FESTIVALS ET  
ÉVÉNEMENTS,  
pour un nouvel essor  
culturel et économique**

*Un mémoire pour le  
Comité permanent des  
Finances de la Chambre  
des Communes*

**Juillet 2021**

**FAME**  
FESTIVALS AND MAJOR EVENTS  
FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS MAJEURS  
CANADA

## Recommandation pour l'industrie des festivals et événement

1. Régler pour de bon le soutien aux festivals et événements, pour un nouvel essor culturel et économique
  - a) En rendant permanents les investissements faits en 2019-2020 et en 2020-2021, prolongés par l'Énoncé économique de l'automne 2020 pour 2021-2022 et à nouveau reconduits pour 2022-2023 et 2023-2024 dans le dernier budget (+ 8 millions \$/an au Fonds du Canada pour la présentation des arts et + 7 millions \$/an au Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine);
  - b) En rajoutant dès 2022-2023 une nouvelle somme de 30 M\$ à ces programmes (soit 15 M\$ à chacun);
  - c) En prévoyant un mécanisme d'indexation des programmes pour les 5 prochaines années qui tiendra compte de l'inflation et du nombre grandissant de festivals et d'événements à soutenir;
  - d) En créant un nouveau programme «complémentaire» du côté de Développement économique (et des agences) qui soutiendra les festivals et événements en vertu de leur apport au tourisme et à l'économie, tout particulièrement des festivals et événements qui ne sont pas «culturels» et ne sont pas soutenus par Patrimoine canadien, et en y consacrant 25 M\$ par année.

**Festivals et Événements Majeurs Canada**, aussi connu sous l'acronyme **FAME**, compte à travers un membership direct et affilié plus de **500 membres** au pays, de toutes tailles et dans **neuf provinces**. La coalition travaille étroitement avec le **RÉMI**, le **Regroupement des événements majeurs internationaux**, qui, au Québec, rassemble une trentaine de grands rendez-vous.

# 1 Régler pour de bon le soutien aux festivals et événements

La présentation du budget 2019-2020 contenait de bonnes nouvelles pour les diffuseurs en arts de la scène de partout au Canada, notamment les nombreux festivals et événements. À cette occasion, les budgets du Fonds du Canada pour la présentation des arts et du Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine ont été mis à niveau, après plus de dix ans de gel et une période difficile où la demande excédait de 40 % la disponibilité de fonds.

Même si elle constituait une nécessaire mise à niveau des programmes concernés, cette annonce a été « provisionnée » au budget fédéral pour deux ans seulement, soit jusqu'à la fin de 2020-2021. Elle a par la suite été prolongée par l'Énoncé économique de l'automne 2020 pour 2021-2022 et à nouveau reconduite pour 2022-2023 et 2023-2024 dans le dernier budget (**+ 8 millions \$/an au Fonds du Canada pour la présentation des arts et + 7 millions \$/an au Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine**).

S'il y a encore du chemin à faire pour donner à ces programmes les moyens de leurs ambitions, le fait d'avoir ajouté 8 millions \$ aux 32,5 millions \$ du Fonds du Canada et 7 millions \$ aux 17,5 millions \$ du Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine a permis en 2019-2020 et en 2020-2021 de **soutenir de nouveaux diffuseurs admissibles qui étaient auparavant exclus par manque de disponibilité de fonds**. Il a aussi **permis d'ajuster à la hausse des sommes qui n'avaient pas été indexées sur une décennie ou qui ne tenaient plus compte de l'importance qu'ont acquise certains diffuseurs**, avec 10 % à 20 % de plus en subventions que ce qu'ils recevaient depuis 10 ans.

**Il y a cependant un problème de taille : en 2021-2022, Patrimoine canadien a admis plusieurs festivals et événements qui attendaient d'« entrer aux programmes », ce qui a eu pour effet pervers de rabaisser la subvention de ceux qui avaient bénéficié d'ajustements au cours des deux dernières années au niveau de 2018-2019.**

En d'autres termes, les augmentations n'ont pas suffi à répondre aux demandes de nouveaux clients et des clients existants et cela fait en sorte que plusieurs de ces clients existants reçoivent aujourd'hui moins qu'au cours des deux dernières années et parfois même moins qu'en 2018, une somme qui elle-même était souvent celle de 2008.

Pire, **la situation ne peut aller qu'en se dégradant pour les festivals et événements**; le taux – puisque déterminé par rapport au nombre de demandes – ne faisant que diminuer. Ainsi, un événement qui avait fait une demande de 200 000 \$ en 2019 se voyait octroyer 51 % de cette somme, alors qu'aujourd'hui il en obtient 38 %. Dit autrement, si la tarte a grossi un peu au fil des récentes années, le résultat est qu'on a distribué plus de petites pointes et que ces mêmes pointes seront de plus en plus petites si rien n'est fait. Il faut donc agrandir la tarte.

Le Fonds du Canada pour la présentation des arts et le Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine sont victimes de leur succès. Pour une part, c'est une bonne nouvelle dans la mesure où les arts et la culture sont essentiels au bien-être et à la santé des Canadiennes et des Canadiens, alors que les festivals et événements font partie intégrante de leur mode de vie et constituent des moments forts dans chacune des communautés, de même que pour les nombreux touristes qui les fréquentent.

Mais d'un autre côté, **on ne peut accepter que l'aide aux clients diminue sans cesse.**

Voilà pourquoi nous invitons le Comité permanent des Finances de la Chambre des communes à recommander de « Régler pour de bon le soutien aux festivals et événements ».

**a) En rendant permanents les investissements faits (en 2019-2020 et en 2020-2021, prolongés par l'Énoncé économique de l'automne 2020 pour 2021-2022 et à nouveau reconduits pour 2022-2023 et 2023-2024 dans le dernier budget) : + 8 millions \$/an au Fonds du Canada pour la présentation des arts et + 7 millions \$/an au Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine);**

**b) En rajoutant aussi dès 2022-2023 une somme supplémentaire de 30 M\$ à ces programmes (soit 15 M\$ à chacun);**

Ceci aurait pour effet de **pourvoir le Fonds du Canada pour la présentation des arts d'environ 55 M\$,** alors qu'il disposait d'environ 32 M\$ pendant une dizaine d'années, entre 2008 et 2018, puis de quelque 40 M\$ depuis 2019. Du côté du **Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine,** l'enveloppe qui était d'environ 17 M\$ pendant une décennie et qui est passée à environ 24 M\$ en 2018 **serait alors de 39 M\$.**

Par ailleurs, nous savons que l'inflation est un enjeu pour les gouvernements comme pour les festivals et événements. En dollars constants, une subvention de 100 000 \$ accordée en 2008 ne vaut plus la même chose 13 ans plus tard, par exemple, alors que l'inflation représente 23 %. Nous savons aussi que de nouveaux événements seront créés, que certains disparaîtront.

Les organisateurs nous disent vouloir développer leurs produits, faire rayonner la culture et travailler à la dynamisation de leurs milieux et communautés plutôt que de passer chaque année des semaines sur des campagnes de sensibilisation ou de représentation auprès des élus, sans savoir ce qu'il en sera de l'avenir de ces programmes précieux.

Il faut **corriger un problème historique et structurel de sous-financement,** qui a été amplifié par une décennie de gel, et mettre fin à des cycles perpétuels de représentations de la part des festivals et événements, de leurs associations, comme à l'insécurité et à la précarité sur le terrain.

**c) En prévoyant un mécanisme d'indexation des programmes pour les 5 prochaines années qui tiendra compte de l'inflation et du nombre grandissant de festivals et d'événements à soutenir.**

Nous reconnaissons évidemment le soutien exceptionnel qui a été apporté par le gouvernement du Canada durant la crise de la COVID-19, mais cette aide ponctuelle a répondu à un besoin immédiat lié à l'incapacité des festivals et des événements de réunir des gens et, en conséquence, de faire fonctionner ces organisations régulièrement. Ces aides prendront fin au cours des prochains mois; l'avenir des programmes régulier devient encore plus important à assurer.

## Impact économique escompté en sus des retombées culturelles et sociales

Nous savons que **ces investissements seront payants pour le gouvernement du Canada.**

Une étude de KPMG évaluait il y a quelques années qu'un groupe de **17 événements ont généré ensemble des retombées économiques de 290,8 M\$** (valeur ajoutée aux prix du marché). Ce calcul est établi sur la base de dépenses admissibles (d'opération et touristiques) de 396,4 M\$. L'étude estimait que les 17 événements ont **créé ou maintenu l'équivalent de 4606 emplois** (équivalent à temps plein) et produit des revenus fiscaux de 66,6 M\$ (49,3 M\$ pour le gouvernement du Québec, **17,3 M\$ pour le gouvernement du Canada**).

L'étude, faite par KPMG à la demande du Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI), portait notamment sur neuf membres de FAME et **concluait aussi que le gouvernement du Canada récupère 1,78 fois sa mise, sous forme de taxes et impôts, lorsqu'il investit dans les événements.**

Ces chiffres ont été obtenus en vertu d'une approche dite « restrictive » qui ne prend en considération que les dépenses des touristes venus principalement à destination pour la tenue des événements. **En ajoutant les touristes venus à destination** partiellement en raison de la tenue des événements, une autre approche qui figure au *Guide méthodologique pour la réalisation des études sur l'impact économique des grands festivals & événements* du gouvernement du Québec, les données sont encore plus impressionnantes. Dans ce cas, le groupe de 17 événements génère des **retombées économiques de 355,1 M\$** (valeur ajoutée aux prix du marché), sur la base de dépenses admissibles (d'opération et touristiques) de 483,5 M\$. Le **nombre d'emplois créés ou maintenus passe à 5598** (équivalent à temps plein) et les **revenus fiscaux à 84,2 M\$** (62,4 M\$ à Québec, **21,8 M\$ à Ottawa**).

L'industrie événementielle peut donc être très payante. Plus on y injecte des fonds, plus les retombées sont démultipliées, comme en témoigne l'expérience du Festival international de Jazz de Montréal, où on a fait une étude en 2016 et l'une en 2017. Avec un

apport en subventions montréalaises, québécoises et canadiennes de 4 M\$, l'événement a produit en 2016 39,1 M\$. En 2017, des contributions supplémentaires du Fonds Canada 150 et de la Société des célébrations du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal ont porté le total de subventions à 5,5 M\$, ce qui a notamment permis de prolonger l'événement et, en conséquence, cela a généré des retombées accrues, de 48,5 M\$. Voilà un argument supplémentaire pour semer davantage, pour ensuite récolter davantage.

L'étude de KPMG a également démontré que la tenue d'événements incite des touristes de l'extérieur de la province où ont lieu ces manifestations, souvent depuis l'étranger, à voyager dans le but de participer et à dépenser de « l'argent neuf » dans l'économie. Chez ces 17 événements analysés, pas moins de 190 603 sont venus d'une autre province ou de l'extérieur du Canada, dépensant en moyenne 778,34 \$ par séjour et laissant au total 148,5 M\$ d'« argent neuf » au Québec, dont près du quart dans les hôtels ou en hébergement et le tiers dans les restaurants.

FAME considère qu'avec davantage de moyens, les festivals et événements majeurs canadiens seront plus attractifs et attireront davantage de touristes, notamment des touristes internationaux.

C'est aussi dans cet esprit que FAME complète sa recommandation ainsi :

**d) En créant un nouveau programme « complémentaire » du côté de Développement économique (et des agences) qui soutiendra les festivals et événements en vertu de leur apport au tourisme et à l'économie, tout particulièrement des festivals et événements qui ne sont pas « culturels » et ne sont pas soutenus par Patrimoine canadien, et en y consacrant 25 M\$ par année.**